

## REUNION DU 28 MARS 2019

**Le vingt-huit mars deux mille dix-neuf à 20h00** s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT Maire

**Etaient présents :** MS PICHOUX P. BUAN J.M.- Mme NOURRISSON I. (adjoints) – Mmes DE LA VILLEON L.- REBILLARD V. – BICHOT C. – M MOUCHOUX REBILLARD M.

Absents excusés :

Mmes GOUDE VENIEN Laure- Mme GORIAUX Christine- Mme LESAGE Carine- M GLOAGUEN Frédérik- M REMONTE Frédéric

### **Procurations**

Mme GOUDE VENIEN a donné procuration à Mme BICHOT Christèle

Mme LESAGE Carine a donné procuration à M BUAN Jean-Marc

M REMONTE Frédéric a donné procuration à Mme DE LA VILLEON Laure

M GLOAGUEN Frédérik a donné procuration à M PICHOUX Patrick

Mme GORIAUX Christine a donné procuration à M PINAULT Pascal

**Date de la convocation :** 19 mars 2019

Délib 2019-03-1-01

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose la nomination de Jean-Marc BUAN, secrétaire de séance.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents :

**Désigne Jean-Marc BUAN, secrétaire de séance.**

Délib. 2019-03-2-02

**Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019**

Monsieur le Maire présente les taux d'imposition notifiés pour l'année 2019 soit

TAXE	Base d'imposition	taux	Produits à taux constants
Taxe d'habitation	1 119 000 €	18.24%	204 106 €
Taxe foncière bâti	680 300 €	18.30%	124 495 €
Taxe foncière non bâti	82 700 €	43.04 %	35 594 €
		Total	364 195 €

Pascal PINAULT, Maire, propose de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019.

**Après délibération, le Conseil Municipal**

**Décide de maintenir pour l'année 2019 les taux d'imposition des taxes directes locales.**

Délib. 2019-3-1-03

**Vote du budget primitif 2019**

Le budget primitif 2019 dressé par la commission des finances, est présenté au Conseil Municipal.

Celui-ci est présenté équilibré en section de fonctionnement à 914 081 € et en investissement à 900 536.12 €

Le Conseil Municipal après délibération est appelé à voter le budget primitif présenté.

Après délibération et vote :

Le Budget Primitif 2019 est voté à l'unanimité des membres présents

#### **Délib. 2019-1-04**

#### **Subvention à l'AFEL ANNEE 2019**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention pour l'année 2019 faite par l'Association Famille, Enfance, Loisirs.

L'A.F.E.L. sollicite une subvention de 72 777 € de fonctionnement au titre de l'année 2019, au titre du contrat Enfance Jeunesse d'une part.

Une subvention de 2 600 € au titre de la participation à la mise en place d'un séjour d'été en direction des jeunes

L'espace jeux petite enfance d'un montant de 1 300 €

Le Conseil municipal est appelé à débattre de cette demande de subvention. Des interrogations sont posées sur ce budget, entre autres l'espace jeux, l'utilisation de cette subvention pour l'organisation de l'espace jeux géré par le SIPE.

Le Conseil Municipal décide

**D'attribuer la subvention de 72 777 € à l'AFEL au titre du Contrat Enfance établi. Sollicite le compte d'activités pour l'année 2018 pour justifier les dépenses faites.**

Suspend l'attribution de subvention pour le séjour des jeunes en 2019 dans l'attente de compléments d'informations sur son organisation

Suspend la subvention de 1 300 € au titre de l'espace jeux dans l'attente de justificatifs des dépenses liées à cette animation.

#### **Questions diverses**

##### Médiathèque

La signature des marchés aura lieu le 29 mars 2019 avec toutes les entreprises retenues.

Le planning des travaux va être arrêté en réunion, le chantier devrait démarrer le 29 avril prochain juste après la fête de la Quasimodo.

Une demande de subvention va être déposée auprès de la DRAC sur les heures du poste de l'agent du patrimoine en médiathèque. De même une demande va être faite pour le mobilier et l'informatique

Mme De la Villéon informe que des devis sont demandés à des sociétés : Ouest-Bureau- EKZ, l'UGAP

Dans le cadre du 1%, un devis a été établi par le Sculpteur M LEMARCHAND pour réaliser une enseigne « médiathèque ».

Il est demandé que le groupe citoyen « médiathèque » soit invité à une réunion de préparation du dossier.

##### ZAC du Chemin Neuf

Monsieur Buan, adjoint informe le Conseil Municipal que le bureau SIAM a établi le bilan de la consultation auprès de la commission ZAC . 6 cabinets ont répondu à l'appel à candidature

aménageurs. Des auditions vont avoir lieu prochainement avant de se prononcer sur le bureau retenu.

#### Contrat prestation repas cantine

Un nouvel appel d'offres va être lancé pour consulter des sociétés de restauration cantine. M le Maire fait part qu'il souhaiterait que dans le cahier des charges apparaisse la mention « Terre de source ».

Une commission va se réunir le 15 mai prochain avec des parents d'élèves, l'AFEL, la commune de Langan et les écoles. En amont une commission va se réunir le 23 avril pour étudier le dossier.

#### SIPE

Le bureau du SIPE s'est réuni pour voter les budgets dernièrement. Le Compte Administratif 2018 a été voté par contre les membres des communes de Bécherel, Miniac sous Bécherel et la Chapelle Chaussée ont refusé de voter le budget primitif. La commune de Langan s'est abstenue. Une réunion avec le Préfet est programmée prochainement.

Commission Echo : réunion le 4 avril prochain

Enquête publique délaissés de chemins à programmer pour les lieudits suivants : la Bergerie, la Cointais, le Perron et la Sauvageais.

#### Multisports

La piste d'athlétisme n'est pas encore réalisée par la société KASO. Elle va être planifiée prochainement.

L'abris-bus de la place de l'église doit être enlevé, il est proposé de le mettre à côté du boulodrome

La pyramide doit aussi être enlevée car elle n'est plus conforme.

#### Voyage au Togo

La délégation communale se rendra au Togo du 10 au 17 avril prochain avec outre Jean-Marc Buan Adjoint, Kidiyo Kpalma, Priscilla Le Mallo Présidente de l'AFEL, Paul Lebreton et Déclan Bedoin.

Prochain conseil municipal le 29 avril 2019